

⇒ Destinataires : Clubs de Seine Maritime

Le Grand Quevilly, le 3 juin 2019

Réf : JLL/PM/IR

**Objet** : Convocation Assemblée Générale du Comité 76.

Mesdames, Messieurs,

Conformément aux articles 8 et 9 des Statuts, 1, 3 et 4 du Règlement Intérieur du Comité de Seine Maritime de Handball, j'ai l'honneur de vous convier à l'Assemblée Générale annuelle qui se tiendra le :

**VENDREDI 28 JUIN 2019 à 19h00**  
**Salle Municipale Paul ELUARD**  
**5, Rue THIERS**  
**76200 DIEPPE**

L'ensemble des bilans et projets des Commissions Départementales ainsi que les documents comptables vous seront envoyés courant juin 2019.

L'appel des délégués s'effectuera à partir de **18h15**.

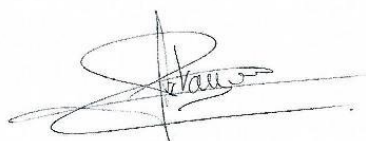
**ORDRE DU JOUR :**

- ✓ Adoption du PV AG 2018
- ✓ Rapport moral du Président
- ✓ Rapport des Commissions saison 2018-2019
- ✓ Rapports de la SCENO et des vérificateurs aux Comptes
- ✓ Remise des Récompenses
- ✓ Saison 2019/2020 – Propositions des Commissions
- ✓ Redevances indemnités 2019/2020
- ✓ Budget prévisionnel 2019
- ✓ Présentation de la nouvelle architecture des formations (Ligue)
- ✓ Présentation de l'action Hand Adapté (US FECAMP)
- ✓ Présentation de l'action Hand fauteuil (DIEPPE UC)

***Nota bene*** : Conformément à l'article 1.2 des Statuts, il est rappelé que seules les associations affiliées, en règle avec la trésorerie du Comité, peuvent prendre part aux délibérations.

Je vous prie de croire, Mesdames, Messieurs, en l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le Secrétaire Général  
Patrick METAYER



Le Président du Comité 76  
Jean Luc LIGUORI



Copie pour Info :

- Ligue de Normandie de Handball
- Pdt des Comités 14-27-50-61